

Au Conseil Communal de Prangins

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 35/96

Concerne: Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de Monsieur Claude Durand, né le 12 mai 1952 à Zurich, originaire de Chavannes-près-Renens VD, ainsi que pour ses enfants Lionel et Arnaud.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission permanente de Conseil chargée d'examiner les demandes d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins s'est réunie lundi 13 mai 1996 sur convocation de la Municipalité.

Monsieur Claude Durand, déjà de nationalité suisse et vaudois, nous a laissé une bonne impression. A l'unanimité des personnes présentes un avis favorable a été retenu. Le candidat possède toute les conditions requises pour accéder à la bourgeoisie de Prangins.

En conclusion:

La commission vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillers

- 1) d'accorder la bourgeoisie de Prangins à Monsieur Claude Durand, ainsi qu'à ses fils Lionel et Arnaud.
- 2) de fixer à Fr. 100.- la finance d'agrégation en application des dispositions de l'article 16 du Règlement communal concernant l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Prangins.

Prangins, 9 août 1996

Mme E. Jaccard

Mme A-M. Maeder

Mme Ch. Scheufele

Mr J.J. Brugger

Mr. W. Iten

Arnaud
Maeder

Scheufele
Brugger
Iten